

Le très honorable Herb Gray, C.P., c.r.
et l'honorable Dennis L. Schornack
Commission mixte internationale
234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1P 6K6

Messieurs,

Je réponds à votre lettre du 24 juillet 2003 adressée au secrétaire Powell au sujet des craintes qu'ont les riverains de la baie Missisquoi que la jetée du pont Alburg-Swanton bloque l'écoulement naturel de l'eau et contribue ainsi à l'eutrophisation de la baie.

Comme vous le demandiez dans votre lettre, le Département d'État a cherché dans ses archives, mais sans succès, une trace d'un accord autorisant la jetée et le pont actuels. Il est donc probable qu'on a jugé que le Traité des eaux limitrophes n'exigeait pas que les gouvernements du Canada et des États-Unis et la Commission mixte internationale autorisent ces ouvrages gouvernementaux, situés entièrement dans l'État du Vermont.

Comme le Vermont se propose de moderniser le pont et, pour cela, d'enlever en partie la jetée, et conformément à l'article IX du Traité des eaux limitrophes, je propose que la Commission examine les rapports produits par cet État (évaluation environnementale, permis de prise d'espèces menacées et en voie de disparition, évaluation de la qualité de l'eau par la VANR, modèle hydrodynamique d'Applied Sciences Associates, etc.), afin qu'elle indique aux gouvernements si les travaux respectent le Traité ou s'ils entraînent une pollution nocive pour la santé ou les biens au Canada. La CMI et les gouvernements discuteront pour préciser les questions à étudier, mais l'examen devrait porter sur ce qui suit : 1) La jetée d'origine modifie-t-elle les niveaux et débits d'eau au Canada? 2) La jetée d'origine aux États-Unis entraîne-t-elle une pollution qui nuit à la santé ou aux biens au Canada? 3) L'enlèvement de la jetée d'origine aux États-Unis pourrait-il entraîner une pollution nocive pour la santé ou les biens aux États-Unis? et 4) Les travaux proposés aux États-Unis entraîneront-ils une pollution nocive pour la santé ou les biens au Canada?

Idéalement, l'examen devrait être achevé pour la fin de l'été et financé à même le budget actuel de la CMI. Je suis convaincu que l'examen par la CMI contribuera beaucoup aux efforts pour améliorer l'état de la baie Missisquoi.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Terry A. Breese
Directeur
Bureau des affaires canadiennes